

Malgré l'ire judiciaire, Charles Michel ne recadre pas Jan Jambon

14 février 2018 21:01

Le ministre N-VA de l'Intérieur ne renie en rien son intervention controversée sur la défense de Salah Abdeslam. À ce stade, il n'est pas mis en difficulté au sein du gouvernement.

Jan Jambon n'a visiblement aucune intention d'opérer la moindre courbe rentrante. Et pour l'heure, ce n'est pas le Premier ministre qui va l'y encourager. Alors que le ministre N-VA de l'Intérieur est l'objet d'une colère généralisée au sein du monde judiciaire, il s'est exprimé sur ses déclarations dominicales relatives au procès Abdeslam. *"On ne peut pas plaider l'acquittement sur base d'une faute de procédure qui consiste en la rédaction dans la mauvaise langue d'un petit papier dans un gros dossier. La loi doit être respectée, mais si le vice de procédure ne change rien à l'essence du dossier, alors il faut simplement rectifier l'erreur. C'est mon avis en tant que citoyen"*, a-t-il réitéré lors d'une conférence organisée à la KUL. Ces nouvelles déclarations étaient relayées par De Tijd mercredi.

No comment au 16

Le vice-Premier ministre défraie la chronique depuis qu'il a exprimé son incompréhension face à la demande d'acquittement introduite par Sven Mary, avocat de Salah Abdeslam, sur base d'un vice présumé de procédure dans l'affaire de la fusillade de la rue du Dries. Pourtant, *"la procédure est sœur jumelle de la liberté"* écrivaient 27 ténors du barreau dans un texte collectif intitulé "Sauvons l'État de droit" publié mercredi par L'Echo. Comme nombre de magistrats avant eux, ils condamnent une atteinte dangereuse à la séparation des pouvoirs.

Les signataires réclament un rappel à l'ordre de la part du Premier ministre et du ministre de la Justice dans les plus brefs délais. Ils en auront pour leurs frais. Interrogé, le porte-parole du 16 rue de la Loi oppose un *"pas de commentaire"*. Charles Michel ni ne s'exprime ni ne recadre à ce stade. Et le ministre de la Justice, Koen Geens (CD&V), n'a pas donné suite à notre demande de commentaire.

Dans l'entourage du gouvernement, on sent une forme d'agacement par rapport aux discours de *"certains magistrats"*. *"Il est bon de rappeler la règle de la séparation des pouvoirs mais celle-ci s'applique à tous"*, commente une source gouvernementale. *Certains magistrats semblent abonnés aux émissions de télévision dans lesquelles ils viennent faire de la politique quasi toutes les semaines...* Pas sûr que cette attitude éteigne la polémique. D'autant qu'il n'est pas exclu que la défense de Salah Abdeslam s'appuie sur les propos de Jan Jambon. L'avocat Mary pourrait parfaitement réclamer la réouverture des débats dont le caractère équitable a pu être mis à mal par l'intervention d'un ministre en pleine procédure, explique à L'Echo un avocat pénaliste de renom. Encore faudra-t-il qu'il y aille de l'intérêt de son client.

L'ECHO 14 février 2018

[Mathieu Colleyn](#),

Journaliste

Source: L'Echo